

**EXTRAIT DE DÉCISION DIFFUSÉ AU
BULLETIN OFFICIEL DES DÉCISIONS
SUR LE SITE INTERNET DE L'EPSF**

Numéro de dossier	Date de décision
Réf : 2012100015	30/06/2016

Référence de la décision : A/AH/2016-06-243

Autorisation de mise en exploitation commerciale de la Ligne à Grande Vitesse Est européenne phase 2

A été autorisée, à la demande de SNCF Réseau, la mise en exploitation commerciale de la ligne à Grande Vitesse Est européenne phase 2 dans les conditions prévues dans la décision.